



Ollainville

**DELIBERATION**  
**N° CM 38/014/2025**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 28 janvier 2025 -

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
27

Présents et représentés :  
26

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 22 janvier 2025, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

**PRÉSENTS** : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,  
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,  
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Adeline CLOGENSON, Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Laurent MEUNIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. Michel BURILLO

- **Demande de subvention auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) pour l'achat d'une stèle commémorative en hommage aux anciens combattants victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**

La Municipalité souhaite installer une stèle commémorative en hommage aux anciens combattants victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, au monument aux morts, Place de la Résistance. Elle sera inaugurée lors de la cérémonie du 19 mars 2025.

Le coût de la fourniture et de l'installation de cette stèle commémorative s'élève à 1 916.67 € HT (soit 2 300 € TTC).

À cet effet, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) subventionne les projets mémoriels pour des sommes limitées si et si seulement si ces derniers présentent un intérêt en termes de transition pédagogique et citoyenne.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Considérant** que la Municipalité souhaite installer une stèle commémorative en hommage aux anciens combattants victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, au monument aux morts,

**Considérant** que ce projet présente un intérêt en termes de transition pédagogique et citoyenne,

Entendu l'exposé de Madame Marie-Christine HARISLUR, Adjointe au Maire,

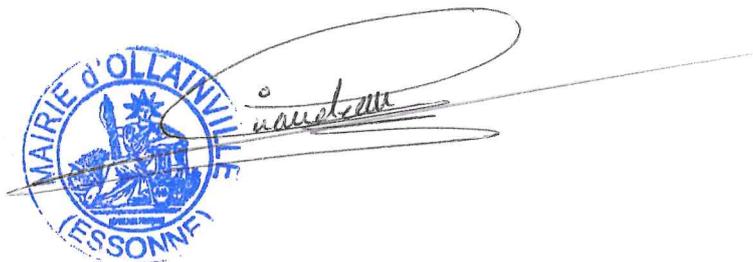
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
À L'UNANIMITÉ**

- **Autorise** Monsieur le Maire solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), pour l'acquisition et l'installation d'une stèle commémorative en hommage aux anciens combattants victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2025 de la Commune.

*Le 28 janvier 2025*

*Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire*



The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE D'OLLAINVILLE (ESSONNE)'. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a star. To the right of the stamp, there is a handwritten signature in blue ink that appears to read 'Jean-Michel Girardeau'.